

Comité régional pour la protection des falaises

Rapport annuel 2023

Présenté lors de l'assemblée générale annuelle du 14 mars 2024



Notre mission



Né d'une initiative citoyenne rassembleuse et mobilisatrice, le Comité régional pour la protection des falaises œuvre depuis 2003 pour la protection et l'utilisation écoresponsable d'un territoire de 16 km², doté de caractéristiques écologiques justifiant sa conservation, comprenant et s'étendant derrière les escarpements de Piedmont, de Prévost et de Saint-Hippolyte.

Réserve naturelle du Parc-des-Falaises

Depuis 20 ans, le CRPF a contribué par son implication et ses actions à protéger à perpétuité 8,5 km carrés des milieux naturels avoisinant les falaises de Piedmont, Prévost et Saint-Hippolyte. De ce total, près de 2 km carrés lui appartiennent en propre et constituent la Réserve naturelle du Parc-des-Falaises. La superficie de la Réserve est appelée à s'agrandir à mesure que le CRPF acquerra de nouveaux terrains.



(Crédit photo : George Cantin)

Mot de la présidente

Le CRPF a célébré ses 20 ans au cours de l'année qui se termine. Créée en 2003 par des citoyens qui ont compris, bien avant que ce ne soit à l'agenda politique, l'importance d'agir pour préserver l'intégrité et la richesse écologique des escarpements de Piedmont, Prévost et Saint-Hippolyte, le CRPF et les bénévoles qui l'animent poursuivent cette vision ambitieuse, d'autant plus réaliste qu'elle est davantage appuyée par les instances politiques.

Cette vision se déploie au quotidien grâce aux actions de bénévoles, portée par leurs connaissances, leurs compétences, leurs savoir-faire liés à la gestion des aires protégées et à leur désir de s'impliquer concrètement pour l'environnement dans leur communauté. En mai 2023, une consultation a réuni plusieurs de ces bénévoles pour les écouter. Un certain nombre de leurs recommandations ont déjà été intégrées aux activités courantes, d'autres sont dans le plan d'actions de nos différents comités et continueront d'animer notre réflexion pour assurer la relève et mieux appuyer nos précieux collaborateurs.

Nous avons également souligné les 20 ans du CRPF en lançant une campagne de financement. Une petite équipe a planifié et mis en place une stratégie pour mieux faire connaître notre mission et nos actions. La campagne de financement deviendra une campagne annuelle et l'argent recueilli permettra de mieux planifier nos projets d'intendance dépendants des programmes de subventions; un autre volet du travail remarquable effectué par le comité financement.

L'intendance d'une réserve naturelle nécessite un investissement constant pour maintenir l'intégrité écologique des aires protégées. Trois comités s'y consacrent. Des exemples de leur travail: la vigie des espèces vulnérables ou menacées, les observations des patrouilleurs pour prévenir la dégradation des lieux ou encore la sensibilisation des randonneurs au respect des usages pour mieux protéger la biodiversité, le balisage et l'entretien des sentiers selon les paramètres de conservation du MELCCFP.

En décembre 2022 s'est tenue à Montréal la COP-15 « *pour la protection de la nature et mettre un terme à la dégradation de la biodiversité* ». Les feux de forêts ou les pluies diluviennes sont d'autres indicateurs de l'importance d'agir. Dans les échanges avec nos partenaires nous avons senti la volonté de trouver des solutions pratiques. Nous avons tenu à l'automne une rencontre conjointe CNC-CRPF afin de discuter avec les municipalités des défis communs pour la conservation d'aires protégées et la protection de la biodiversité. La municipalité de Saint-Hippolyte a produit un plan de conservation et Piedmont y travaille. Nous continuons à collaborer avec d'autres organismes avec qui nous partageons un même engagement de protection de l'environnement et pour la mise en œuvre du Plan Nature 2030.

Depuis 20 ans, les administrateurs qui se succèdent portent la vision de conservation d'un milieu fragile, important pour la protection de la biodiversité tout en préservant l'accès citoyenne à la forêt. En lisant le rapport annuel, vous comprendrez mieux comment se déploie l'action du CRPF.

Merci pour votre appui,

Louise Guertin, présidente du CRPF, 31 janvier 2024

Conseil d'administration 2023



Rangée arrière, de gauche à droite : Patrick Perreault, Laurent Besner, Dominic Richard, Jean-Luc Charbonneau, Gilbert Tousignant, Gabriel Lalonde, Jean-François Côté ; **Rangée avant**, de gauche à droite : Serge Pharand, Valérie Lépine, Marc Simonnot, Louise Guertin. (Crédit photo : George Cantin)

Présidente: Louise Guertin

Vice-président: Gilbert Tousignant

Secrétaire: Marc Simonnot

Trésorier: Gabriel Lalonde

Administrateurs: Laurent Besner, Patrick Perrault, Jean-François Côté, Valérie Lépine, Jean-Luc Charbonneau, Serge Pharand, Dominic Richard

Employé, bénévoles et membres

Employé :

Georges Cantin, technicien en bioécologie
Coordonnateur - protection des milieux naturels



Bénévoles :

Le CRPF peut compter sur l'appui de plus de 30 bénévoles actifs. Ces bénévoles composent l'essentiel des comités et participent aux activités de patrouille et d'intendance de la Réserve naturelle du Parc-des-Falaises.



Une partie des bénévoles œuvrant au sein du CRPF était réunie lors de l'événement célébrant les 20 ans du CRPF le 28 mai 2023. (Crédit photo : George Cantin)

Membres :

En date de décembre 2023, le CRPF pouvait compter sur l'appui de 80 membres-donateurs.

Les comités du CRPF

Bilan 2023 et perspectives 2024



Comité exécutif

Rôle : Réaliser des mandats confiés au CE par le CA, administrer au besoin les affaires urgentes et voir au bon fonctionnement des comités

Membres : Louise Guertin, Gilbert Tousignant, Gabriel Lalonde, Serge Pharand (membre démissionnaire)

Bilan 2023 :

- Organisation d'une consultation auprès des bénévoles (appuyé par un groupe de travail). La consultation s'est tenue le 23 mai 2023. Cette consultation a aussi été l'occasion de remercier les bénévoles et d'honorer le travail de Claude Bourque.
- Intégration des recommandations des bénévoles (colligées lors de la consultation du 23 mai) dans les pratiques des comités qui encadrent les opérations du CRPF.
- Organisation de l'assemblée générale annuelle du 16 mars 2023.
- Élaboration du code d'éthique des administrateurs et signature du code par chaque administrateur lors de la première rencontre après l'AGA.

Perspectives 2024 :

- Soutien aux comités en vue d'élaborer et d'adopter de saines pratiques d'intendance.
- Actions pour assurer la relève au CA et chez les bénévoles (recrutement et formation).

Création de l'aire protégée



Rôle : Le comité Création de l'aire protégée établit les limites du territoire à protéger et pilote les démarches pour assurer la protection de divers territoires. Il priorise certains dossiers chaque année et tente de conclure des transactions (vente, dons, servitudes).

Membres : Gilbert Tousignant, Jean-Pierre Joubert, Laurent Besner, Guy Leclair, Jean-François Côté, Georges Cantin

Bilan 2023:

- Acquisitions : Don de deux terrains appartenant à la municipalité de Saint-Hippolyte, d'une superficie totale d'un peu moins qu'un hectare.
- Démarchage : Discussions et/ou négociations avec 6 propriétaires dans les 3 municipalités de Piedmont, Prévost et Saint-Hippolyte, en vue d'en arriver à une éventuelle entente de conservation (don, vente, servitude ou autre).
- Gestion : Finalisation et adoption de la version 2023 du Plan de conservation de l'organisme, qui définit notre territoire et nos cibles de conservation pour les prochaines années.

Perspectives 2024:

- Acquisitions : Conclure au moins un projet d'acquisition de milieu naturel (don, vente ou servitude).
- Démarchage : Amorcer ou maintenir des échanges avec au moins 7 propriétaires, dont certains de 2023, en vue d'en arriver à une éventuelle entente de conservation (don, vente, servitude ou autre).
- Gestion : Poursuivre l'expérimentation de notre grille d'analyse des projets potentiels en matière d'acquisitions de milieux naturels et vérifier la pertinence de documenter d'autres pratiques en lien avec le travail du comité.

Gestion écologique de l'aire protégée



Rôle : La protection des habitats naturels et des espèces qui y vivent est au cœur de la mission du CRPF. Le comité Gestion écologique de l'aire protégée, constitué de biologistes et de passionné.es de l'environnement, dirige ses efforts sur le maintien des caractéristiques naturelles dans l'aire protégée.

Membres : Georges Cantin, Claude Bourque, Nathalie Gendron, Pierre Dupuy, Denis Paquette, Jean-Luc Charbonneau, Jean-François Côté, Marc Simonnot

Bilan 2023 :

- Vigie et arrachage de populations de phragmite commun pour préserver l'intégrité des milieux humides (espèce exotique envahissante ou EEE).
Vigilance quant à l'apparition de nouvelles EEE repérées en périphérie des aires protégées (Nerprun bourdaine et Alliaire officinale).
- Renouvellement pour 10 ans du droit de passage sur le terrain du MRNF.
- Mise à jour du plan de gestion des aires protégées du CRPF.
- Surveillance de certains secteurs de l'aire protégée afin de s'assurer de faire respecter les ententes de gestion.
- Surveillance étroite et suivi d'un habitat faunique sensible en croissance.
- Suivi des espèces fauniques et floristiques à statut.

Perspectives 2024 :

- Conclusion de l'entente avec le MELCCFP pour l'obtention de statut de réserve naturelle de 5 nouveaux terrains.
- Préparation du plan quinquennal à soumettre au MELCCFP.
- Rédaction, dépôt et intégration de la norme 12 des bonnes pratiques en intendance des terres.
- Assurer la coordination des actions avec les autres comités pour assurer une vigie sur les activités se déroulant sur notre territoire.
- Poursuivre la lutte aux EEE.
- Poursuivre la vigie sur les espèces fauniques et floristiques à statut ainsi que leurs habitats.

Sentiers - Infrastructures



Rôle : Ce comité s'occupe de l'entretien des structures existantes et de la signalisation des sentiers.

Membres : Dominic Richard, Serges Péladeau, Serge Pharand, Patrick Perreault, Georges Cantin

Bilan 2023 :

- Construction d'une passerelle (dans le secteur de la MOC).



- Entretien du réseau dans le secteur près de Saint-Hippolyte (élagage, enlèvement des arbres tombés et des branches).

- Amélioration de l'affichage (distinction entre les sentiers de raquettes et de ski de fond).

Perspectives 2024 :

- Gestion de l'accès aux sentiers.

- Poursuite de l'entretien des sentiers.

- Réfection des sentiers (avec l'aide d'une subvention)

Rendre les sentiers plus résilients aux changements climatiques : Faire un diagnostic des sentiers ayant subi de l'érosion et identifier les mesures à prendre pour assurer leur pérennité.

Ces travaux seront effectués avec l'expertise de consultants et le travail de bénévoles.

Patrouille



Rôle : Le comité Patrouille s'occupe du recrutement et de la formation des nouveaux patrouilleurs. Les patrouilleurs informent et sensibilisent les randonneurs aux règles qui visent à minimiser l'impact sur les milieux protégés. Ils surveillent le territoire de la réserve naturelle du Parc-des-Falaises et recueillent des données afin de préserver la qualité des différents habitats de la Réserve.

Membres : Jean-Luc Charbonneau, Georges Cantin, Patrick Perreault, Jean-François Côté, Claude Bourque

Patrouilleurs bénévoles : Claude Bourque, Jean-Luc Charbonneau, Isabelle Charest, Kathleen MacDonald, Denis Paquette, Patrick Perreault, Georges Cantin, Michel Tremblay, Véronique Tessier, Sébastien Gaudreault-Sauvé, Benoit Parent, Zoé Sierens, Marc Simonnot

Bilan 2023 :

- Patrouille de quelque 8 km de sentiers (118 patrouilles effectuées par nos 13 patrouilleurs).
- Recrutement de bénévoles pour patrouiller les sentiers de la réserve naturelle du Parc-des-Falaises.
- Formation de secourisme offerte aux patrouilleurs et patrouilleuses.
- Soumission au comité sentiers d'un diagnostic initial du réseau sentiers affecté par l'érosion accrue des dernières années.
- Projet Pékan : Sondage auprès des usagers pour mieux les connaître et pour les informer sur les bonnes pratiques dans notre réserve (2 demi-journées sur 2 fins de semaines)



Claude Bourque, Denis Paquette et Jean-Luc Charbonneau lors du projet Pékan
(Crédit photo : Valérie Lépine)

Perspectives 2024

- Recrutement de bénévoles pour patrouiller les sentiers de la réserve naturelle du Parc-des-Falaises.
- Formation des patrouilleurs sur les droits et les options pour intervenir.
- Suite du Projet Pékan pour mieux connaître les usagers de la réserve et pour les informer sur les bonnes pratiques dans notre réserve.
- Activité "Sur la piste des animaux dans la RNPF" pour les patrouilleurs.
- Formation de secourisme offerte aux patrouilleurs et patrouilleuses.
- Organisation de sorties de groupe entre patrouilleurs.

Sensibilisation et éducation



Rôle : Le comité vise à mieux faire connaître l'impact significatif de la Réserve naturelle du Parc-des-Falaises sur la résilience des écosystèmes et sur le maintien de la biodiversité auprès des citoyens et des usagers. Il vise également à les sensibiliser quant à leur rôle et leurs responsabilités vis-à-vis la protection de cette biodiversité.

Membres : Louise Guertin, Claude Bourque, Valérie Lépine, Denis Paquette, Jean-Luc Charbonneau, Marc Simonnot

Bilan 2023 :

- Activité « Sur la piste des animaux » : Guidés par six bénévoles, 160 élèves de 4^e année de 3 écoles de Prévost ont participé à une activité dans la réserve du Parc-des-Falaises dont le but était la transmission des valeurs de conservation et de protection de la biodiversité. Cette activité a été réalisée grâce à la collaboration et au soutien de la ville de Prévost.
- Élaboration d'un questionnaire pour mieux connaître les usagers en collaboration avec le comité Patrouille. Le questionnaire a été utilisé dans le cadre du projet Pékan.
- Participation aux journées de l'environnement de Prévost et de Saint-Hippolyte.
- Création de trois affiches pour sensibiliser les usagers à la protection des espèces vulnérables et menacées dans notre réserve naturelle.



Pierre Henrichon, bénévole au CRPF et agent de la faune retraité, présente une fourrure aux élèves.
(Crédit photo : Doris Hall)



Le CRPF a participé à la Journée de l'environnement de Saint-Hippolyte le 16 septembre 2023. Sur la photo, Louise Guertin, présidente du CRPF, et Denis Paquette, botaniste, s'entretiennent avec des citoyens.
(Crédit photo : Jean-Luc Charbonneau)

Perspectives 2024 :

- Organisation de visites guidées dans la réserve du Parc-des-Falaises par des passionnés de la nature pour sensibiliser les usagers aux richesses écologiques de la RNPF.
- Organisation d'une conférence pour mieux faire connaître les enjeux liés à la protection de la biodiversité.
- Élaboration d'affiches temporaires liées à un événement ou une vigie ciblée pour sensibiliser aux usages d'une réserve naturelle, à la protection de la flore et de la faune et à la protection des espèces vulnérables et menacées.
- Organisation de l'atelier « Fresque de la biodiversité » qui sera offerte aux administrateurs du CRPF.

Financement



Rôle : Le comité Financement est responsable des activités de financement, des demandes de commandites et de la levée de fonds annuelle. Il s'assure d'obtenir les montants nécessaires pour les acquisitions et les activités d'intendance du CRPF (montage financier, demandes de financements, programme de subventions, etc.) en collaboration avec les autres comités.

Membres : Joanne Senécal, Gabriel Lalonde, Gilbert Tousignant, Laurent Besner, Jean-François Côté

Bilan 2023 :

- 2^e année du protocole d'entente triennale de soutien et de partenariat de la ville de Prévost.
- Prolongation et bonification de l'entente de subvention du gouvernement provincial pour la protection des milieux naturels, entente qui a permis la réalisation des activités de gestion mentionnées par les autres comités.
- Démarches auprès de la municipalité de Saint-Hippolyte en vue de l'obtention d'un soutien financier récurrent pour la pérennité de l'organisme.
- Adoption de la Politique de reconnaissance envers les donateurs, les subventionneurs et les commanditaires
- Réalisation d'une campagne de financement (octobre, novembre et décembre) auprès des riverains à la Réserve naturelle du Parc-des-falaises et auprès de compagnies ou fondations impliquées dans l'environnement.

Perspectives 2024 :

- Réalisation de rapports pour les subventions reçues.
- Démarches de financement des acquisitions, des activités de sensibilisation et de l'intendance de nos propriétés.
- Poursuite du protocole d'entente existant avec la ville de Prévost.
- Poursuite du protocole d'entente avec la municipalité de St-Hippolyte.
- Campagne de financement annuelle.

Communications



Rôle : Ce comité a comme priorité de faire la promotion des objectifs de conservation de la biodiversité, de la mission et des réalisations du CRPF auprès des collectivités locales, des usagers, des partenaires et des sympathisants.

Membres : Valérie Lépine, Louise Guertin, Laurent Besner

Bilan 2023 :

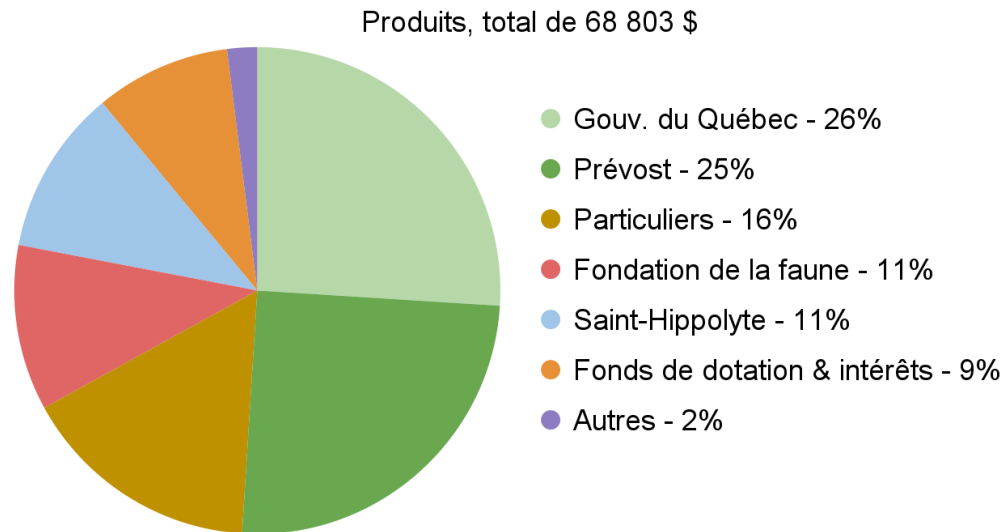
- Mise à jour du site web.
- Rédaction du rapport annuel.
- Rédaction de 6 infolettres.
- Rédaction de 11 chroniques dans le Journal des citoyens et le journal Le Sentier.
- Appui au comité Financement lors de la campagne de financement.
- Actions au niveau du site web pour le rendre conforme à la Loi sur les nouvelles dispositions protégeant la vie privée des Québécois (Loi 25).
 - Ajout d'une alerte pour la gestion du consentement aux cookies sur la page d'accueil.
 - Ajout d'une option pour recevoir l'infolettre sur la page de don.
- Rédaction de la Politique de confidentialité des données personnelles et de la Politique sur la gouvernance des données personnelles (en conformité avec la Loi 25).
- Élagage et mise à jour de la liste d'envoi pour l'infolettre et installation du ReCaptcha pour éviter les inscriptions robotisées.

Perspectives 2024 :

- Mise à jour du site web et révision de son contenu.
- Rédaction du rapport annuel.
- Rédaction des infolettres.
- Rédaction des chroniques dans le Journal des citoyens et le journal Le Sentier.
- Appui aux autres comités au besoin (rédaction de lettres ou de communiqués de presse).
- Assurer une présence régulière du CRPF sur Facebook.
- Faire approuver les politiques de gestion des données personnelles par le CA.
- Mise à jour du dépliant du CRPF.
- Développer un logo pour l'identification de la réserve naturelle du Parc-des-Falaises.
- Adoption de la Politique de confidentialité des données personnelles et de la Politique sur la gouvernance des données personnelles (en conformité avec la Loi 25).

États financiers

États des résultats au 31 décembre 2023



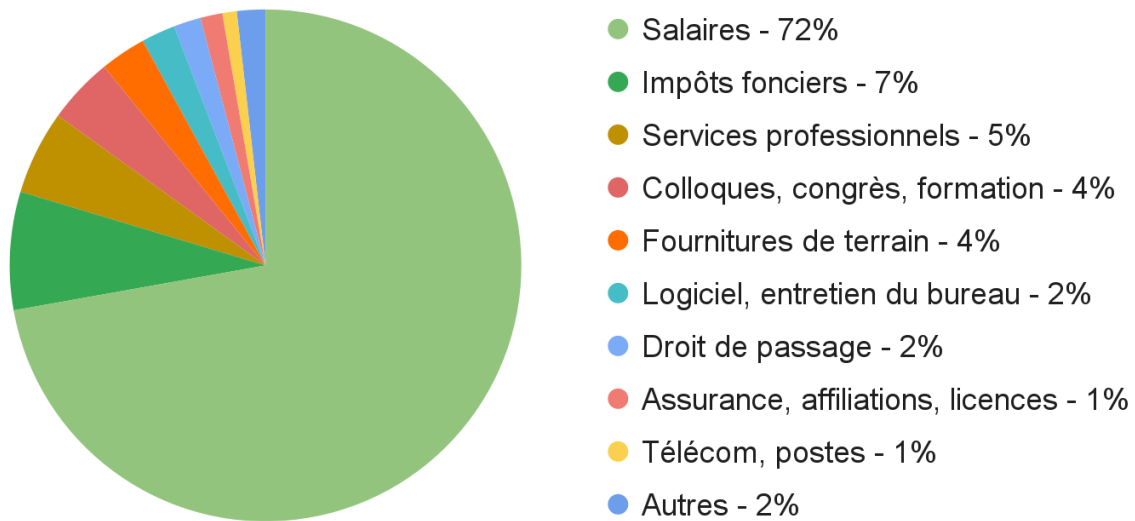
Des entrées de fonds totalisant 68 803 \$ ont été comptabilisées pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023.

La ville de Prévost 🇫🇷, ainsi que la municipalité de Saint-Hippolyte 🇨🇦, via leurs différents programmes de subvention, ont été des joueurs de première importance pour la poursuite des activités de l'organisme.

Conservation de la nature Canada (CNC) et le gouvernement du Québec via le Programme de protection des milieux naturels (PPMN), sans oublier le programme québécois de subvention à la formation et à l'accompagnement, ont permis le développement du réseau d'aires protégées dans le Cœur des Laurentides.

Merci aux membres et bénévoles qui ont collectivement contribué à hauteur de 10 814 \$. Des fonds sont également attendus de la part de Desjardins, Cogeco et Piedmont pour 2024. La campagne de levée de fonds s'est avérée un franc succès !

Charges, total de 74 846 \$



Encore cette année, les dépenses salariales représentent la majeure partie des charges de l'exercice ; notre employé n'en demeure pas moins essentiel à la survie du CRPF.

Les services professionnels incluent des frais de notaire liés à l'ajout de deux terrains situés à Saint-Hippolyte, ainsi que des honoraires de design graphique.

Une formation en comptabilité de base a été nécessaire pour la réalisation des états financiers mensuels par notre employé.

Finalement, la portion Autres sous charges se compose des frais de déplacement, de la représentation et reconnaissances, des activités d'animation, ainsi que des intérêts et frais bancaires.

Bilan au 31 décembre 2023 du CRPF

Le solde net des actifs financiers s'élève à 213 329\$. Ceci comprend des fonds de dotation estimés collectivement à 104 339\$. Le tout vise à assurer la continuité des activités d'intendance sur les terrains détenus.

Des actifs non-financiers sous forme d'immobilisation-terrains totalisent 1 048 000\$ au coût d'acquisition.

Partenaires 2023

Partenaires municipaux

Le Comité régional pour la protection des falaises reconnaît la ville de Prévost et les municipalités de Saint-Hippolyte et Piedmont comme partenaires dans la poursuite de sa mission stratégique.



Partenaires 2023

CATÉGORIE GRENOUILLE DES MARAIS (10 000\$ à 24 999\$)



CATÉGORIE GRIVE DES BOIS (2 000\$ à 9 999\$)

